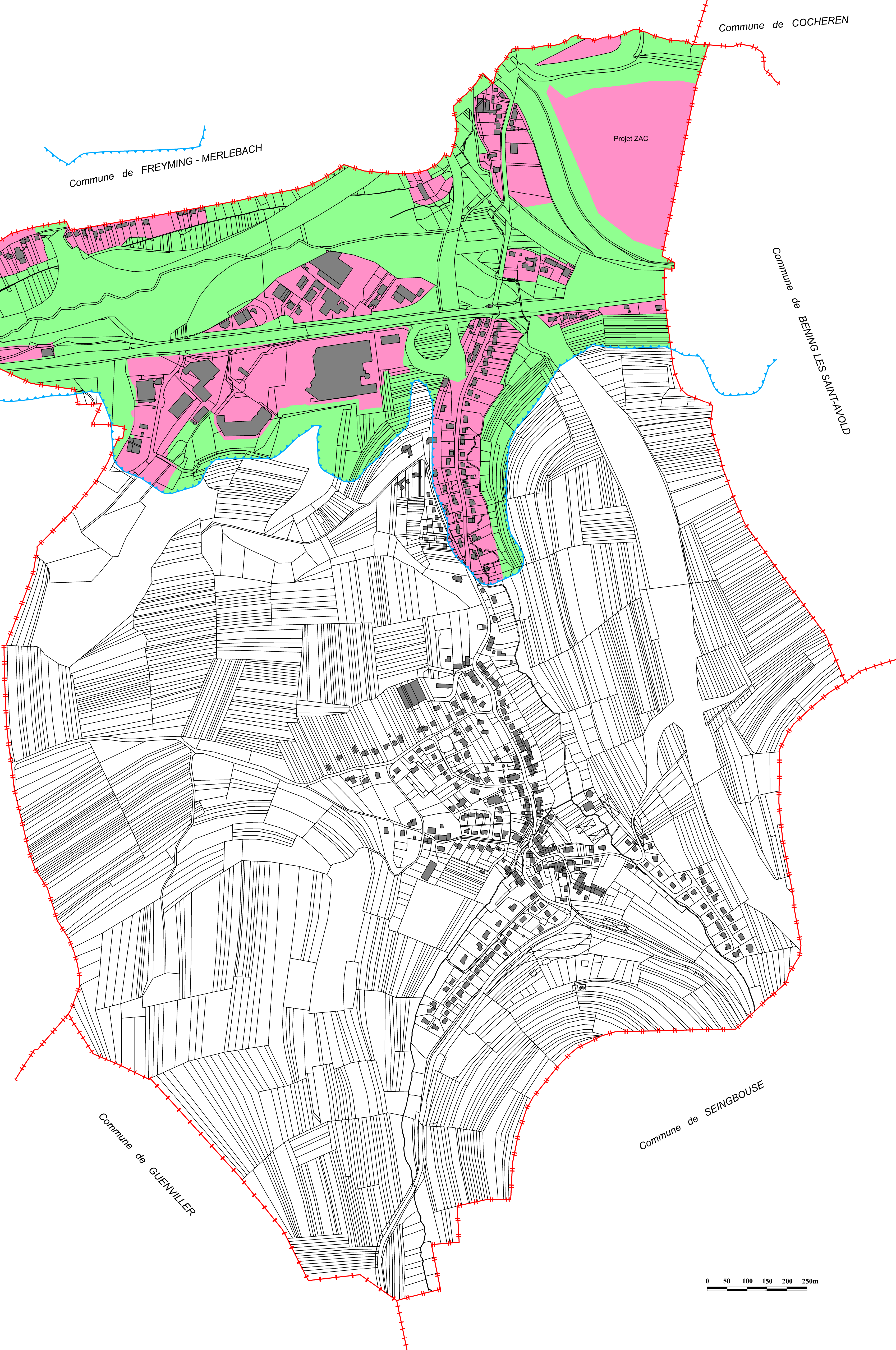


LEGENDE

Zones des engagements de l'État

- Zones surveillées
- Secteurs protégés (par un rabattement pour maintenir la nappe à -3 mètres sous le bâti existant en 2020, situé en zones affaissées suite à l'exploitation minière ou situé en zones protégées historiquement par l'effet du rabattement des eaux d'exhaure)
- Périmètre des engagements de l'État



Direction Départementale des Territoires  
Services Risques Énergie Construction Circulation  
Urbanisme et Prévention des Risques

BASSIN HOULLER LORRAIN  
Remontée de nappe

Commune de BETTING

Carte détaillée des engagements de l'État

(Courrier de la Ministre du 10 mars 2021)

Carte annexée au PAC de maîtrise de l'urbanisme  
du 12 avril 2022